



Formulaire d'adhésion et/ou renouvellement au Caen Côte De Nacre Chapter 20__



Attention :

- ➔ Le non renouvellement de la cotisation H.O.G. annule automatiquement l'adhésion au Caen Côte De Nacre Chapter
- ➔ Seul un formulaire entièrement renseigné et signé permettra le renouvellement ou le processus d'adhésion

Nom du membre		Prénom	
Date de naissance		Lieu	
Adresse		Groupe sanguin	
Tel portable		Tel fixe	
@mail			
N° HOG	FR	Date exp.	
Immatriculation		Modèle	
Permis valide	Oui / non *	Assurance valide	Oui / non *
Fonction	Titulaire / Associé *	* rayer la mention inutile	
Personne à contacter en cas d'urgence		Nom	
Lien		Téléphone	

En signant, je confirme l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et je m'engage à informer le CCDNC de tout changement.

Adhésion :

J'ai pris connaissance de la Charte Annuelle pour les HOG Chapters et accepte de la respecter en qualité de membre de ce Chapter, sponsorisé par le concessionnaire Harley Davidson Caen.

Je reconnais que si ce Chapter est soumis à la charte du H.O.G., celui-ci demeure néanmoins une entité indépendante et séparée, entièrement responsable de ses actions.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur en vigueur et l'accepte sans aucune réserve.

Décharge :

➔ A lire attentivement avant de signer

Je me déclare d'accord avec le fait que le Concessionnaire Sponsor, le Harley Owners Group (H.O.G.), la Harley Davidson Inc., la Harley Davidson Motor Company, la Harley Davidson Europe Ltd, et leurs sociétés affiliées, mon Chapter et leurs Officers, Directors, employés et agents respectifs (appelés ci-après « LES PARTIES DECHARGEES ») ne peuvent être déclarés responsables au cas où je serais blessé (y compris paralysie ou mort) ou si mes biens sont endommagés durant les activités du H.O.G. ou du H.O.G. Chapter quelles qu'elles soient et résultant d'actes ou d'omissions survenus pendant l'exécution des obligations et devoirs des PARTIES DECHARGEES, même si le dommage ou la blessure est imputable à une négligence (sauf faute grave ou DOL).

Je comprends et accepte que tous les membres du H.O.G. et leurs invités participent volontairement et à leurs propres risques à toutes les activités du H.O.G. et je prends à ma charge tous les risques pouvant être générés par le déroulement de telles activités.

Je décharge de toutes responsabilités les PARTIES DECHARGEES en cas de blessure ou de perte subie par ma personne pouvant résulter de ma participation à des activités organisées par le H.O.G.

JE COMPRENDS QUE CELA SIGNIFIE QUE JE ME DECLARE D'ACCORD POUR NE PAS ENGAGER DE POURSUITES CONTRE LES PARTIES DECHARGEES QUELLE QUE SOIT LA BLESSURE OU LE DOMMAGE SUBI PAR MA PERSONNE OU MES BIENS PROVENANT DU OU EN CONNEXION AVEC L'EXECUTION DES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DE LEUR CHAPTER LORS DU SPONSORING, DU PLANNING OU DU DEROULEMENT DE LA OU DES MANIFESTATIONS MENTIONNEES, SAUF EN CAS DE DOL OU FAUTE GRAVE.

Sécurité :

Je m'engage à respecter sans réserve les consignes de sécurité données par les organisateurs des sorties ou manifestations.

De plus, par la présente, je m'engage à respecter le code de la route, à ne pas me mettre en danger, ni mettre en danger les personnes m'accompagnant lors de la conduite de ma moto.

Je m'engage à respecter la loi concernant la consommation de boissons alcoolisées, ou de drogues, quand je prends le guidon de ma moto lors d'un déplacement au sein du CCDNC.

Je suis conscient que la prise de certains médicaments peut altérer ou avoir des conséquences néfastes sur mes capacités à conduire une moto et m'engage à respecter les recommandations mentionnées sur ceux-ci.

J'accepte par avance, toute décision des organisateurs de la manifestation à laquelle je participe, quant à l'immobilisation de mon véhicule en cas de conduite dangereuse ou d'alcoolémie importante supposée. J'accepte qu'en cas de refus de ma part, les organisateurs puissent demander l'aide des forces de l'ordre sans que je puisse m'y opposer, ni demander de quelconques dommages et intérêts auprès de l'association.

Droit à l'image :

Je comprends que les Parties Exonérées prennent des photos de participants pour publier dans les magazines HOG, la presse locale ou nationale, le site internet du CCDNC ou les réseaux sociaux. Sous ces conditions, j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les PARTIES EXONEREES.

En signant cette Exonération de Responsabilité et Autorisation de Photographier, je certifie que j'ai lu cette Exonération, que je l'ai intégralement comprise et que je ne me fonde sur aucune déclaration des PARTIES EXONEREES.

Règlement Général sur la Protection des Données :

Pour répondre au nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, nous vous informons que vos données personnelles (nom, prénom, adresse, adresse mail, téléphone), nous permettent uniquement de faire vivre le CHAPTER et de vous informer de chaque événement afin de vous y convier.

Il en est de même concernant les renseignements relatifs au permis de conduire et à l'attestation d'assurance de votre machine car vous devez être en règle vis-à-vis de la loi lorsque vous participez à un événement organisé par le CCDNC (balades, sorties improvisées, etc...).

Leur conservation est donc nécessaire tout au long de votre adhésion au CCDNC.

Outre demande des organismes de l'état (administration, police, etc...), ces données sont communiquées éventuellement aux seuls prestataires de l'association (hôtels, restaurants, organisateurs d'événements, etc...) et aux membres du bureau du Chapter dans le cadre des événements auxquels vous participez. Et, bien entendu, dans la stricte limite de ce qui est nécessaire.

Le jour où vous souhaitez quitter le Chapter, vous avez la possibilité de demander à ce que vos données personnelles soient supprimées. Il vous suffira de nous écrire en nous demandant de supprimer vos données personnelles et de déposer votre courrier directement dans la boîte aux lettres du CCDNC.

JE SOUSSIGNE DECLARE AVOIR COMPRIS ET
ACCEPTE SANS AUCUNE RESERVE L'INTEGRALITE DES EXIGENCES INCLUES DANS CE
FORMULAIRE.

DATE :

SIGNATURE :

REGLEMENT EFFECTUE PAR CHEQUE* / VIREMENT* LE :

* rayer la mention inutile

VALIDE PAR :

LE :

(Les redevances ne devant pas dépasser le montant maximum prescrit dans la « Charte annuelle pour H.O.G. Chapters » et figurant dans le Manuel du H.O.G. Chapter. A CAEN, 55.00 € pour les Titulaires et 25.00 € pour les membres Associés).